

*États financiers de*

**INSTITUT CANADIEN POUR LA  
SÉCURITÉ DES PATIENTS**

*31 mars 2011*

## Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de l'Institut canadien pour la sécurité des patients

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Institut canadien pour la sécurité des patients, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2011, et les états des résultats et de l'actif net ainsi que des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institut canadien pour la sécurité des patients au 31 mars 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Deloitte & Touche s.r.l.*

Comptables agréés

Le 10 juin 2011

## TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
État de la situation financière	1
État des résultats et de l'actif net	2
État des flux de trésorerie	3
Notes complémentaires	4 - 11

# INSTITUT CANADIEN POUR LA SÉCURITÉ DES PATIENTS

## État de la situation financière

31 mars 2011

	2011	2010
<b>ACTIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Trésorerie	1 149 497 \$	1 306 264 \$
Débiteurs	97 031	171 842
Incitatif à la location à recevoir (note 8)	33 719	-
Stocks	106 548	-
Charges payées d'avance	61 888	113 014
	1 448 683	1 591 120
FONDS DÉTENUS EN FIDUCIE (note 4)	96 417	65 647
IMMOBILISATIONS (note 5)	261 922	117 150
	1 807 022 \$	1 773 917 \$
<b>PASSIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Créditeurs et charges à payer	387 735 \$	799 584 \$
Produits reportés (note 6)	543 232	132 120
Apports reportés (note 7)	-	74 738
Incitatif à la location reporté (note 8)	33 744	872
	964 711	1 007 314
PASSIF DÉTENU EN FIDUCIE (note 4)	96 417	65 647
	1 061 128	1 072 961
ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (notes 12 et 13)		
<b>ACTIF NET</b>		
Actif net investi en immobilisations	261 922	116 278
Actif net non affecté	483 972	584 678
	745 894	700 956
	1 807 022 \$	1 773 917 \$

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

 administrateur

 administrateur

# INSTITUT CANADIEN POUR LA SÉCURITÉ DES PATIENTS

## État des résultats et de l'actif net

Pour l'exercice clos le 31 mars 2011

	2011	2010
<b>PRODUITS</b>		
Apports du gouvernement du Canada (note 9)		
Financement des activités de base	8 000 000 \$	8 000 000 \$
Financement de programme		
Système canadien de déclaration et de prévention des incidents médicamenteux	68 642	214 299
Forum canadien	20 000	-
Atelier Une chirurgie plus sûre pour épargner des vies	15 000	15 000
	<b>8 103 642</b>	<b>8 229 299</b>
<b>AUTRES PRODUITS</b>		
Parrainage	529 546	694 040
Enregistrements	464 162	292 983
Ventes liées aux publications	37 066	16 620
Intérêts	31 037	16 748
Honoraires	1 000	11 122
Autres	630	-
	<b>1 063 441</b>	<b>1 031 513</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>9 167 083</b>	<b>9 260 812</b>
<b>CHARGES</b>		
Programmes et initiatives		
Soins de santé plus sécuritaires maintenant!	1 603 636	1 681 102
Transfert des connaissances	959 032	802 626
Éducation	788 031	403 703
Recherche	699 690	920 540
Outils liés à la sécurité des patients	225 553	197 676
Programmes de transition	199 277	549 903
Gouvernance	114 487	155 116
	<b>4 589 706</b>	<b>4 710 666</b>
<b>ACTIVITÉS</b>		
Salaires, traitements et charges sociales	2 987 463	2 836 083
Autres coûts d'exploitation	849 244	804 397
Frais de déplacement et frais liés aux réunions	350 302	401 029
Services professionnels	135 939	139 350
Conseil d'administration	120 655	236 696
Amortissement	88 836	129 460
	<b>4 532 439</b>	<b>4 547 015</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>9 122 145</b>	<b>9 257 681</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>44 938</b>	<b>3 131</b>
<b>ACTIF NET AU DÉBUT</b>	<b>584 678</b>	<b>490 460</b>
<b>TRANSFERT (VERS) DEPUIS L'ACTIF NET INVESTI EN IMMOBILISATIONS<sup>1</sup></b>	<b>(145 644)</b>	<b>91 087</b>
<b>ACTIF NET NON AFFECTÉ À LA FIN</b>	<b>483 972 \$</b>	<b>584 678 \$</b>
<b>1. Comporte les éléments suivants :</b>		
Acquisition d'immobilisations	(233 608) \$	(27 917) \$
Charge d'amortissement	88 836	129 460
Produit de la cession d'immobilisations	630	-
Gain à la cession d'immobilisations	(630)	-
Amortissement de l'incitatif à la location	(872)	(10 456)
	<b>(145 644) \$</b>	<b>91 087 \$</b>

# INSTITUT CANADIEN POUR LA SÉCURITÉ DES PATIENTS

## État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS SUIVANTES</b>		
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	44 938 \$	3 131 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement	88 836	129 460
Amortissement de l'incitatif à la location (note 8)	(6 063)	(10 456)
Gain à la cession d'immobilisation:	(630)	-
	<u>127 081</u>	<u>122 135</u>
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Débiteurs	74 811	63 880
Incitatif à la location à recevoir	(33 719)	-
Stocks	(106 548)	-
Charges payées d'avance	51 126	3 108
Créditeurs et charges à payer	(411 849)	95 217
Produits reportés	411 112	(223 952)
Apports reportés (note 9)	(74 738)	74 738
Incitatif à la location reçu	38 935	-
	<u>76 211</u>	<u>135 126</u>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisation	(233 608)	(27 917)
Produit de la cession d'immobilisation	630	-
	<u>(232 978)</u>	<u>(27 917)</u>
<b>ENTRÉES NETTES</b>	<b>(156 767)</b>	<b>107 209</b>
<b>TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b>1 306 264</b>	<b>1 199 055</b>
<b>TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b>1 149 497 \$</b>	<b>1 306 264 \$</b>

# INSTITUT CANADIEN POUR LA SÉCURITÉ DES PATIENTS

## Notes complémentaires

Pour l'exercice clos le 31 mars 2011

---

### 1. MISSION DE L'ORGANISME

L'Institut canadien pour la sécurité des patients (l'« Institut ») a été constitué le 5 décembre 2003 en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*. La mission de l'Institut est d'aborder les questions de sécurité des patients afin d'améliorer la qualité des soins de santé. Ses actions, qui consistent à consolider la coordination au sein du système, à favoriser l'adoption des meilleures pratiques et à donner des conseils aux intervenants du gouvernement et du système de santé, visent à situer la question de la sécurité des patients dans un contexte plus général d'amélioration de la qualité des soins de santé.

L'Institut est exonéré d'impôts sur les bénéfices en vertu de l'article 149(1)(l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

### 2. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

#### *Modifications comptables futures*

Le 1<sup>er</sup> décembre 2010, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») a publié un nouveau cadre comptable s'appliquant aux organismes canadiens sans but lucratif pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012. Les organismes sans but lucratif devront choisir entre les Normes internationales d'information financière et les normes comptables canadiennes en vigueur pour les organismes sans but lucratif, selon ce qui leur convient le mieux. L'adoption anticipée de ces normes est permise et se fait sur une base rétrospective. L'Institut prévoit actuellement adopter les nouvelles normes comptables en vigueur pour les organismes sans but lucratif pour l'exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> avril 2012. Toutefois, l'incidence de cette transition n'a pas encore été déterminée.

### 3. CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada et reflètent les principales conventions comptables suivantes :

#### *Trésorerie*

La trésorerie comprend les fonds déposés dans des comptes bancaires portant intérêt.

#### *Stocks*

Les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation selon la méthode du coût moyen.

# INSTITUT CANADIEN POUR LA SÉCURITÉ DES PATIENTS

## Notes complémentaires

Pour l'exercice clos le 31 mars 2011

---

### 3. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### *Immobilisations*

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé à des taux établis afin que la valeur comptable des biens soit amortie sur leur durée de vie utile estimative, telle qu'elle est indiquée dans le tableau suivant :

Matériel informatique	Amortissement linéaire sur une période de 2 ans
Matériel de bureau	Amortissement linéaire sur une période de 5 ans
Mobilier de bureau	Amortissement linéaire sur une période de 5 ans
Améliorations locatives	Amortissement linéaire sur une période de 5 ans

Pour l'exercice d'acquisition ou de cession, une demi-année d'amortissement est comptabilisée.

#### *Constatation des produits*

L'Institut reçoit des apports du gouvernement du Canada afin de financer ses activités. L'Institut applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports du gouvernement du Canada, les intérêts créditeurs réalisés sur l'apport et le parrainage sont constatés à titre de produits de la période au cours de laquelle les charges connexes sont engagées. Les apports affectés pour l'acquisition d'immobilisations sont portés aux résultats selon le taux d'amortissement de ces immobilisations.

Les apports non affectés sont constatés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré.

Les autres produits ne sont pas affectés et sont constatés au cours de la période où ils sont gagnés.

#### *Instruments financiers*

L'Institut a choisi d'appliquer le chapitre 3861 intitulé « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », plutôt que les chapitres 3862 intitulé « Instruments financiers – informations à fournir » et 3863 intitulé « Instruments financiers – présentation ».

Tous les instruments financiers sont classés dans l'une des catégories suivantes : détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, disponibles à la vente et autres passifs financiers. Ils sont tous initialement comptabilisés au bilan à leur juste valeur. Par la suite, tous les instruments financiers continuent d'être évalués à leur juste valeur à l'exception des instruments détenus jusqu'à leur échéance, des prêts et créances et des autres passifs financiers, qui sont évalués au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

# INSTITUT CANADIEN POUR LA SÉCURITÉ DES PATIENTS

## Notes complémentaires

Pour l'exercice clos le 31 mars 2011

---

### 3. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### *Instruments financiers (suite)*

Les instruments financiers sont classés dans l'une des catégories suivantes. Ils sont initialement évalués à la juste valeur et ensuite selon les méthodes d'évaluation suivantes :

<u>Actif ou passif financier</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Évaluation</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur
Débiteurs	Prêts et créances	Coût après amortissement
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs financiers	Coût après amortissement

#### *Incitatif à la location*

Les avantages incitatifs reçus à titre de locataire sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail et comptabilisés en réduction des coûts d'occupation. Les avantages incitatifs à recevoir à titre de locataire sont accumulés et comptabilisés selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail jusqu'à ce qu'ils soient reçus.

#### *Services obtenus à titre gracieux*

De nombreuses personnes et organisations consacrent du temps et des efforts au succès de l'Institut. Ni les avantages reçus ni le coût des services obtenus à titre gracieux ne sont constatés dans les présents états financiers, puisqu'il est difficile d'en faire l'évaluation.

#### *Incertitude relative à la mesure*

La préparation des états financiers conformément aux PCGR exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs à la date des états financiers et sur les montants présentés des produits et des charges durant la période visée. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principaux éléments qui nécessitent l'utilisation d'estimations de la part de la direction sont liés à l'évaluation de la recouvrabilité des débiteurs, de la durée de vie utile des immobilisations et des taux d'amortissement connexes, et de la juste valeur des instruments financiers.

#### *Dépréciation d'actifs à long terme*

Lorsqu'un actif à long terme n'a plus aucun potentiel de service pour l'Institut, sa valeur comptable est réduite jusqu'à la valeur résiduelle. Le montant de la perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur résiduelle. Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée au cours de l'exercice considéré.

# INSTITUT CANADIEN POUR LA SÉCURITÉ DES PATIENTS

## Notes complémentaires

Pour l'exercice clos le 31 mars 2011

### 3. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### *Régimes d'avantages sociaux des employés*

L'Institut verse des cotisations aux régimes enregistrés d'épargne-retraite des employés, d'un montant équivalent aux cotisations salariales jusqu'à concurrence de 6 % du salaire de l'employé. Au cours de l'exercice, l'Institut a versé des cotisations totalisant 149 253 \$ (122 868 \$ en 2010).

#### *Actif net*

L'actif net se compose de l'actif net non affecté et de l'actif net investi en immobilisations. Les transferts de l'actif net investi en immobilisations à l'actif net non affecté sont constitués des ajouts financés à même les activités, de l'amortissement et de la cession d'actifs.

### 4. FONDS DÉTENUS EN FIDUCIE

L'Institut est responsable de l'administration du Symposium canadien de la sécurité des soins de santé, une conférence annuelle portant sur la sécurité des patients. Cette conférence est terminée et l'Institut conserve le solde restant des fonds au nom des organismes de financement initiaux en attendant leur décision quant à l'utilisation souhaitée de ces fonds.

	2011	2010
Solde d'ouverture	65 647 \$	150 934 \$
Contrepassation de chargées payées d'avance de la période précédente	56 764	49 561
Produit tiré de la conférence	520 621	612 687
Charges découlant de la conférence	(546 615)	(690 771)
Charges payées d'avance en vue de la future conférence	-	(56 764)
	<b>96 417 \$</b>	<b>65 647 \$</b>

### 5. IMMOBILISATIONS

	2011		2010	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique	325 071 \$	287 016 \$	38 055 \$	11 269 \$
Matériel de bureau	106 727	49 222	57 505	27 422
Mobilier de bureau	266 484	232 674	33 810	59 357
Améliorations locatives	323 362	190 810	132 552	19 102
	<b>1 021 644 \$</b>	<b>759 722 \$</b>	<b>261 922 \$</b>	<b>117 150 \$</b>

**INSTITUT CANADIEN POUR LA SÉCURITÉ DES PATIENTS**  
**Notes complémentaires**  
**Pour l'exercice clos le 31 mars 2011**

---

**6. PRODUITS REPORTÉS**

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Parrainage	484 938 \$	126 120 \$
Enregistrement	58 294	-
Honoraires	-	6 000
	<u>543 232 \$</u>	<u>132 120 \$</u>

**7. APPORTS REPORTÉS**

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Système canadien de déclaration et de prévention des incidents médicamenteux	- \$	74 738 \$

Au début de l'exercice, l'Institut détenait un montant de 74 738 \$ en apports reportés affectés aux futures activités de fonctionnement liées au Système canadien de déclaration et de prévention des incidents médicamenteux (« SCDPIM »). Au cours de l'exercice, l'Institut a utilisé une somme de 68 642 \$ de ce montant pour réaliser des objectifs liés au projet du SCDPIM. À la fin du projet, l'Institut a remboursé les fonds inutilisés s'élevant à 6 096 \$ au gouvernement du Canada.

**8. INCITATIF À LA LOCATION**

L'Institut a comptabilisé l'avantage incitatif non amorti restant disponible à la fin de l'exercice précédent. Au cours de l'exercice, l'Institut a conclu deux nouveaux contrats de location de locaux à bureaux. Le premier contenait un avantage incitatif à la location d'un montant de 183 920 \$. Ce montant n'a pas encore été reçu ni utilisé. Au 31 mars 2011, l'incitatif à la location à recevoir constaté est de 33 719 \$.

Aux termes du deuxième contrat, l'Institut a reçu un avantage incitatif à la location de 38 935 \$ à titre d'incitatif de la part du propriétaire. Au 31 mars 2011, l'avantage incitatif à la location non amorti reporté se chiffrait à 33 744 \$.

# INSTITUT CANADIEN POUR LA SÉCURITÉ DES PATIENTS

## Notes complémentaires

Pour l'exercice clos le 31 mars 2011

---

### 9. APPORTS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

L'entente de financement en vigueur conclue avec le gouvernement du Canada comprend un engagement de ce dernier à verser des apports annuels futurs pouvant atteindre 8 M\$ pour chacun des exercices allant de 2011 à 2013.

Au cours de l'exercice, l'Institut a reçu 8 M\$ (8 M\$ en 2010) du gouvernement du Canada comme financement des activités de base. Dans l'entente en vertu de laquelle l'apport a été versé, il est précisé que les sommes allouées doivent servir aux fins précisées, à défaut de quoi elles doivent être remises au gouvernement du Canada. Par conséquent, advenant le cas où l'Institut n'aurait pas affecté les fonds reçus à la réalisation de ses objectifs, il pourrait devoir rembourser les fonds non utilisés au gouvernement du Canada. À la fin de l'exercice, l'Institut ne détenait aucuns fonds non utilisés.

La capacité de l'Institut à poursuivre ses activités est tributaire des apports continus versés par le gouvernement du Canada conformément à l'entente de financement.

Au cours de l'exercice, le gouvernement du Canada a versé 8 035 000 \$ (8 304 037 \$ en 2010) à l'Institut. Ce montant inclut le financement des activités de base décrit ci-dessus ainsi que le financement de programme. La totalité de ce montant, ainsi que 68 642 \$ en apports versés au cours de l'exercice précédent et dont il est question à la note 7 ci-dessus, a été comptabilisée dans le produit de l'exercice en cours. De plus, un montant de 20 000 \$ (5 000 \$ en 2010) a été versé dans les fonds détenus en fiducie à titre de parrainage et est comptabilisé dans les produits tirés de la conférence de la fiducie de l'exercice considéré (note 4).

### 10. GESTION DU CAPITAL

L'Institut définit le capital comme la somme de l'actif net non affecté et de l'actif net investi en immobilisations. L'objectif de l'Institut en matière de gestion du capital est de préserver sa capacité à aborder les problèmes de sécurité des patients, tel qu'il est prévu dans son mandat. Dans le but d'atteindre cet objectif, des politiques ont été établies afin de maintenir la situation financière de l'Institut, et les rapports financiers sont examinés régulièrement par la direction et le conseil d'administration.

Les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital n'ont pas changé par rapport à l'exercice précédent.

### 11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2011, l'Institut, de même que d'autres entités, a financé les activités du programme Soins de santé plus sécuritaires maintenant! (SSPSM) de la synapse de l'Atlantique et a participé à son comité directeur. Au cours de l'exercice, le financement versé a été de néant (130 000 \$ en 2010). La synapse de l'Atlantique est une entité sans but lucratif non constituée en société dont l'objectif est d'appuyer les équipes locales participant aux initiatives du programme SSPSM et de promouvoir ces initiatives dans les provinces de l'Atlantique. Aucune opération n'a eu lieu entre l'Institut et la synapse de l'Atlantique au cours de l'exercice.

# INSTITUT CANADIEN POUR LA SÉCURITÉ DES PATIENTS

## Notes complémentaires

Pour l'exercice clos le 31 mars 2011

---

### 12. ENGAGEMENTS

L'Institut a conclu diverses ententes de service et de location de matériel. Le tableau suivant présente les paiements minimaux à faire en vertu de ces ententes pour les trois prochains exercices :

2012	82 297 \$
2013	22 542
2014	1 772

L'Institut a conclu divers contrats de location de locaux. Le tableau suivant présente les paiements minimaux à faire en vertu de ces contrats pour les cinq prochains exercices :

2012	260 766 \$
2013	260 766
2014	260 766
2015	260 766
2016	30 492

Pour le prochain exercice, l'Institut a engagé des fonds totalisant 177 331 \$ dans divers programmes et initiatives.

### 13. ÉVENTUALITÉ

L'Institut est éventuellement responsable des frais d'annulation pouvant atteindre un montant maximal de 27 689 \$ relativement à des installations utilisées pour les conférences devant se tenir en 2011 si celles-ci devaient être annulées.

### 14. EMPRUNT À VUE

L'Institut dispose d'un emprunt à vue renouvelable non utilisé dont la limite s'établit à 750 000 \$, qui portera intérêt au taux préférentiel et sera garanti par une convention de sûreté générale lorsqu'il sera utilisé.

# INSTITUT CANADIEN POUR LA SÉCURITÉ DES PATIENTS

## Notes complémentaires

Pour l'exercice clos le 31 mars 2011

---

### 15. TRANSITION DE PROGRAMME ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2010, la synapse de l'Ouest, qui dans les provinces de l'ouest était responsable de l'organisation des activités du programme SSPSM, est devenue un programme régional interne de l'Institut. Les produits et les charges de cette activité régionale sont reflétés dans l'état des résultats et de l'actif net. Au 31 mars 2011, l'Institut détenait un montant de 359 969 \$ en produits reportés destinés aux activités futures de la région de l'Ouest.

Après la date de l'état de la situation financière, la synapse de l'Atlantique, comme il est décrit à la note 11, est devenue un programme régional interne de l'Institut. La synapse était auparavant partiellement financée par l'Institut et les résultats de ses activités n'étaient pas inclus dans les résultats de l'Institut. À compter du début de l'exercice 2012, les produits et les charges de cette activité régionale seront reflétés dans l'état des résultats et de l'actif net.

### 16. INSTRUMENTS FINANCIERS

La valeur des instruments financiers de l'Institut, qui se composent de la trésorerie, des débiteurs et d'autres débiteurs ainsi que des créditeurs et charges à payer, se rapproche de leur juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

#### *Risque de taux d'intérêt*

L'Institut est exposé à un risque de taux d'intérêt sur ses soldes de trésorerie, puisque le taux d'intérêt qui s'applique à ceux-ci varie selon le taux préférentiel.

#### *Risque de crédit*

L'Institut est exposé à un risque de crédit relatif à ses débiteurs.

### 17. CHIFFRES CORRESPONDANTS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré. Les charges liées aux programmes sont regroupées pour refléter le plan stratégique et le plan d'action approuvés de l'Institut. Comparativement à la présentation de l'exercice précédent, les programmes et les interventions sont présentés sous le poste Soins de santé plus sécuritaires maintenant!, le programme de gouvernance est présenté séparément des autres programmes d'éducation, les communications sont reflétées dans le poste Transfert des connaissances et certains programmes de transition, dont l'ancienne structure du comité consultatif, ont été abandonnés. Le reclassement a également une incidence sur la séparation des charges entre les programmes et les activités étant donné que certaines activités de communications classées auparavant dans les activités sont maintenant incluses au poste Transfert des connaissances.